

POUVOIR ADJUDICATEUR



C.H.R.U DE TOURS
2 boulevard Tonnelle
37044 TOURS Cedex 9

OPÉRATION :

Site BRETONNEAU-37000 TOURS

Bâtiment B16B

Réhabilitation du bâtiment B16B pour l'installation de la Maison des Femmes

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)

LOT 04- CLOISONS / PLATRERIE/FAUX PLAFONDS

Le 05/03/2026

TABLE DES MATIERES

1. GENERALITES	3
1.1. AVERTISSEMENT	3
1.2. DEFINITION DU PROJET	3
1.3. OBJECTIF DU PRESENT LOT	3
2. CHANTIER	3
2.1. INSTALLATION DE CHANTIER	3
3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES.....	3
3.1. CONTROLE DES SUPPORTS	3
3.2. MISE EN ŒUVRE	3
3.2.1. Matériaux :	4
3.3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	4
3.4. LIMITES DE PRESTATIONS	4
3.4.1. Avec le lot Menuiserie intérieure :	4
3.4.2. Avec le lot Electricité :	4
3.4.3. Avec le lot Plomberie	4
4. DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	5
4.1. PLATRERIE :	5
4.1.1. Révision et raccord d'ouvrages plâtre.....	5
4.2. CLOISONS :	5
4.2.1. Pose d' huisseries intérieures	5
4.2.2. Cloisons de distribution 98/48 avec isolant.....	5
4.2.3. Cloisons de distribution 98/48 CF1H avec isolant.....	6
4.2.4. Habillage bâti support.....	6
4.2.5. Encoffrement gaines.....	6
4.2.6. Réservations et travaux divers.....	6
4.2.7. Renforts de cloisons	7
4.3. CONTRE-CLOISONS ACOUSTIQUE :	7
4.3.1. Contre-cloisons de distribution 72/48 avec isolant	7
4.4. PLAFOND :	7
4.4.1. Faux-plafond dalles 600x600 acoustique laine de roche.....	7
4.4.2. Jouées et décrochements de faux-plafonds.....	8

1. GENERALITES

1.1. AVERTISSEMENT

Le CCTP du Lot 00 des Clauses Communes forme les Prescriptions communes Tous Corps d'Etat et concerne les caractéristiques et obligations générales de l'opération, les prescriptions générales de tous les lots vis-à-vis des normes, Lois et autres règlements à respecter par les entreprises, la coordination inter-entreprises.

1.2. DEFINITION DU PROJET

Les travaux consistent en l'aménagement de la Maison des Femmes dans le bâtiment B16B sur le site du C.H.R.U Bretonneau à Tours (37). Ces travaux concernent la réhabilitation partielle du bâtiment B d'une surface de 500 m² (surface intérieure isolation périphérique de la façade) et la modification des abords par la création d'espace verts et aménagement de l'accès principal.

Bien que le chantier se déroulera dans une emprise close et indépendante au sein du CH Bretonneau, l'attention est portée sur le fait que les travaux se dérouleront sur un site hospitalier en activité comprenant de l'interaction avec les usagers.

Le stationnement des véhicules des entreprises est interdit sur le site du CHU de Bretonneau. Seul l'emprise chantier sera accessible sous condition à l'article 2.1 Installation de chantier du lot 01.

Les travaux bruyants (démolition, percements, ...) pourront être réalisés en horaire décalé (horaire à définir) pour ne pas gêner le personnel travaillant sur site, sur demande du maître d'Ouvrage.

1.3. OBJECTIF DU PRESENT LOT

L'objet du présent lot concerne les travaux de Cloisons, Plâtrerie et faux plafond pour la définition du projet en 1.2 du présent descriptif.

2. CHANTIER

2.1. INSTALLATION DE CHANTIER

Voir PIC

3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

3.1. CONTROLE DES SUPPORTS

Avant de commencer la pose, l'entreprise sera tenue de vérifier l'implantation, les niveaux d'arase et les dispositions de réservations préparées par les autres corps d'état.

Une réception des supports sera réalisée en présence des entrepreneurs concernés, et tous les défauts du support devront être signalés au maître d'ouvrage.

Tout début d'exécution équivaut à une réception des supports "sans réserve".

3.2. MISE EN ŒUVRE

Restructuration du bâtiment B16B MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

CCTP Lot04-CLOISONS/PLATRERIE/FAUX PLAFOND

C.C.T.P.

3.2.1. Matériaux :

Tous les matériaux utilisés seront neufs, de premier emploi et de première qualité. Tous les matériaux ou ouvrages utilisés en produits finis devront être auto-protégés.

3.3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

En complément de la réglementation et des prescriptions techniques générales, l'entreprise devra prendre en compte dans sa proposition :

- La réception des supports, avant de commencer ses travaux, afin de s'assurer que ceux-ci sont conformes et aptes à recevoir ses ouvrages. Si tel n'était pas le cas, l'entreprise devra avertir par écrit le maître d'œuvre, Dans le cas où l'entreprise déciderait seule de réaliser les travaux nécessaires à une parfaite réception des supports sans avoir averti le maître d'ouvrage, elle ne pourrait en aucun cas réclamer d'indemnisation ou d'avenant à son marché pour l'exécution de ces travaux,
- L'implantation et la réalisation de ses ouvrages. Dans le cas où l'entreprise déciderait seule de débiter les travaux sans accord préalable, elle sera tenue responsable des mauvaises implantations des ouvrages. Ainsi elle prend le risque de devoir démolir et reconstituer les ouvrages conformément à la demande initiale du maître d'ouvrage,
- L'aménée, la mise en place, la maintenance et le repli en fin de travaux de ses installations de chantier
- Le piquetage, brossage, égrenage et nettoyage des supports nécessaires au raccord des cloisons,
- La protection contre la corrosion des parties métalliques,
- Le nettoyage de toutes projections sur les parois, plafonds, ...
- Les travaux comprennent toutes sujétions d'incorporation d'éléments divers dans les cloisons suivant demande des autres corps d'états, en particulier les réservations et renforts nécessaires à la pose des équipements techniques (appareils sanitaires, radiateurs ...),
- La pose des huisseries (la fourniture étant à la charge du lot Menuiseries Intérieures)
- La mise en œuvre des cloisons sera conforme aux prescriptions du fabricant,
- Tous les échafaudages, agrès, engins ou dispositifs de levage nécessaires à la réalisation des travaux
- L'évacuation en décharges publiques, après avoir effectué un tri sélectif, de tous déchets et gravats issus du présent lot,
- Les réservations demandées et/ou réalisées par le titulaire du présent lot devront être rebouchées par ses soins
- Les travaux de réparation, à ses frais, de ses ouvrages et tout autre ouvrage des autres corps d'état dans le cas où l'Entreprise serait tenue responsable des désordres.

Cette liste est non limitative et non exhaustive.

3.4. LIMITES DE PRESTATIONS

3.4.1. Avec le lot Menuiserie intérieure :

Coordination avec le lot Menuiserie intérieur pour prendre en compte les contraintes de ces différents ouvrages et la bonne intégration des menuiseries.

Le lot menuiserie

3.4.2. Avec le lot Electricité :

Le présent lot doit la coordination avec le Lot Electricité pour l'intégration des éléments dans les cloisons et doublages.

3.4.3. Avec le lot Plomberie

Le lot Plâtrerie assure la pose de renforts dans les cloisons placoplâtre selon les demandes du lot Plomberie tel que les auges, lave-mains, table à langer etc...

Le présent lot doit la coordination avec le lot Plomberie CVC pour l'intégration des éléments dans les cloisons et doublages.

4. DESCRIPTION DES TRAVAUX

4.1. PLATRIERIE :

4.1.1. Révision et raccord d'ouvrages plâtre

Travaux comprenant :

Piquage au droit des parties défectueuses et dégarnissages

Enduit plâtre, doublage ou plaques de plâtre sur murs et plafonds en raccord avec l'existant.

Compris raccords d'isolation éventuelle

D'une manière générale, le titulaire du présent lot devra tous les raccords et garnissages en sols, murs, cloisons et plafonds suite aux travaux suivant état des lieux et nature des travaux des autres lots, ceci avant travaux de revêtements.

Localisation :

A prévoir sur les parties réhabilitées pour :

- Sur murs et cloisons plâtres conservés au droit des démolitions du lot 1 et pour mise en peinture
 - En raccord en périphérie des ouvertures créées, bouchées et modifiées au lot 1
 - Raccord de plâtre sur murs au droit des parties défectueuses suivant état des lieux et diagnostic du présent lot avant remise de l'offre
- D'une manière générale, à tous les endroits nécessaires dans les locaux réhabilités.

4.2. CLOISONS :

4.2.1. Pose d'huisseries intérieures

Pose des huisseries de portes, châssis intérieurs, bâtis, ... dans les cloisons en plaques de plâtre en coordination avec le lot Menuiseries intérieures compris toutes sujétions de finition entre la cloison et l'huissérie.

Localisation : Suivant plans, toutes les portes neuves du projet dans les cloisons en plaques de plâtre

4.2.2. Cloisons de distribution 98/48 avec isolant

Cloisons de distribution et rebouchage d'ouverture de type 98/48 de chez PLACOPLATRE ou équivalent, comprenant :

- Ossature en profilés acier galvanisé à chaud, rails hauts et bas, espacement et renforts suivant hauteur.
- Parements constitués chacun de 2 plaques de BA13 ou 1 BA25,
- Plaques hydrofugées type Placomarine BA13 dans locaux à moyenne hygrométrie
- Fixation par vis auto-perceuses.
- Protection des pieds de cloisons dans pièces humides par U en plastique saillant du sol de 2 cm.
- Finition par bandes de joints marouflés dans l'enduit en 2 passes minimum et bandes armées sur arêtes saillantes
- Remplissage en laine de verre de 45mm ou techniquement équivalent.
- Cloisons toutes hauteurs (du sol béton brut jusque dalle haute).
- Résistante aux chocs et renforts dans cloisons pour pose des appareils sanitaires
- Affaiblissement acoustique 39dB minimum

Localisation :

Toutes les cloisons de distribution du bâtiment en complément de celles prévues ci-après, suivant plan.

4.2.3. Cloisons de distribution 98/48 CF1H avec isolant

Cloisons de distribution et rebouchage d'ouverture de type 98/48 de chez PLACOPLATRE ou équivalent, comprenant :

- Ossature en profilés acier galvanisé à chaud, rails hauts et bas, espacement et renforts suivant hauteur
- Parements constitués chacun de 2 plaques de BA13 ou 1 BA25, Classement feu A2s1d0,
- Plaques hydrofugées type Glasroc H ocean 13 dans locaux à forte hygrométrie EB+
- Fixation par vis auto-perceuses.
- Protection des pieds de cloisons dans pièces humides par U en plastique saillant du sol de 2 cm.
- Finition par bandes de joints marouflés dans l'enduit en 2 passes minimum et bandes armées sur arêtes
- Remplissage en laine de verre ISOVER PAR PLUS 45mm ou techniquement équivalent.
- Cloisons toutes hauteurs (du sol béton brut jusque dalle haute, compris garnissage coupe-feu en périphérie des locaux à risques).
- Résistante aux chocs et renforts dans cloisons pour pose des appareils de plomberie
- Cloisons coupe-feu 1 heure minimum.
- Affaiblissement acoustique 39dB minimum

Localisation :

Suivant plans notamment Locaux à risque : LOC 05 local ménage, LOC 06 Linge propre

4.2.4. Habillage bâti support

Création d'un coffre pour habillage et intégration bâti-support composé :

- Ossature en profilé acier galvanisé à chaud 70-35,
- Parement composé de 1 plaque BA13 hydrofugée
- Traitement des joints, angles ...
- Finition par bandes et enduits suivant notice du fabricant.

Localisation : LOC 014-Sanitaire Pro

4.2.5. Encoffrement gaines

Création de contre-cloisons pour encoffrement de gaines techniques composées :

- Ossature en profilé acier galvanisé à chaud 70-35, montant doubles, entraxe 60cm
- Parement composé de 1 plaque de BA18 ou 2 plaques de BA13
- Traitement des joints, angles ...
- Finition par bandes et enduits suivant notice du fabricant.
- Remplissage en laine de verre d'épaisseur
- Cloisons toutes hauteurs (du sol béton brut jusque dalle haute, compris garnissage coupe-feu en périphérie des locaux à risques).
- La cloison sera coupe-feu 1H

Elles devront être **coupe-feu 1h minimum**.

Localisation : Suivant plans

4.2.6. Réservations et travaux divers

Restructuration du bâtiment B16B MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

D'une manière générale, l'entrepreneur du présent lot devra prendre connaissance du descriptif des travaux des autres lots, et notamment des lots techniques, afin de s'informer des limites de prestations des différents corps d'état, et le cas échéant, prévoir dans son offre tous les travaux nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Localisation :

-Suivant plans et descriptifs des autres corps d'état.

4.2.7. Renforts de cloisons

Le présent lot devra l'exécution de renforts au droit des ouvrages suspendus tels que appareils de plomberie, lavabos, meubles, table à langer etc... (Liste non exhaustive) par renforts bois vissés dans les ossatures de cloisons. L'entrepreneur devra repérer l'axe de ses renforts.

Localisation :

Au droit de tous les appareils fixés et suspendus aux cloisons : lavabo, table à langer, barre de relevage, ...

4.3. CONTRE-CLOISONS ACOUSTIQUE :

4.3.1. Contre-cloisons de distribution 72/48 avec isolant

Ossature en profilés acier galvanisé à chaud, rails hauts et bas, montants verticaux avec espacements suivant hauteur.

- 1 seul parement avec 1 plaque phonique type DUO TECH 25 de chez PLACO ou techniquement équivalent
- Fixation par vis auto-perceuses.
- Finition par bandes de joints marouflés dans l'enduit en 2 passes minimum et bandes armées sur arêtes
- Remplissage en laine minérale 45mm
- Cloisons toutes hauteurs (du sol béton brut jusque dalle haute)
- Affaiblissement acoustique RA= 37 dB

Localisation :

En doublage de cloisons brique existantes pour amélioration de l'isolation phonique, suivant plans

4.4. PLAFOND :

4.4.1. Faux-plafond dalles 600x600 acoustique laine de roche

Fourniture et pose de faux-plafonds en dalles, de type TONGA de chez EUROCOUSTIC ou équivalent, en panneau rigide dalles en laine de roche, face apparente voile blanc uni et sur la face cachée avec contre voile, bords peints

Modules de 600 x 600 mm sur profils Bord A en T de 24mm compris toutes sujétions de mise en œuvre, profilé de finition en rives et incorporation de luminaires ou autres installations de prises d'air. Prévoir une ossature primaire si nécessaire.

- Epaisseur dalles : 22mm
- Classement feu : Euroclasse A1
- Résistance à l'humidité jusqu'à 100% RH
- Isolation acoustique : $\alpha_w = 1.00$: classe A
- Finition blanche

Exécution comprenant toutes sujétions de jonctions sur structure, traversées de canalisations, conduites, ... découpe des plafonds pour implantation d'équipements des lots techniques suivant indications des lots concernés en début de chantier, compris profilés de rives et renfort.

Restructuration du bâtiment B16B MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

Localisation :

Suivant plan de PLAFOND et fiches locaux : salle de réunion, bureaux de consultation, salle d'attente, salle d'activité enfants et adultes, ...

4.4.2. Jouées et décrochements de faux-plafonds

Habillage des retombées, jouées et décrochés de faux-plafonds ... en plaque de plâtre BA13 y compris ossature métallique.

Finition des joints par bande et enduit.

Localisation :

Suivant plans et coupes au droit des différences de hauteurs et retombées de faux-plafonds.